

## Châtelet: un service pour alléger sa facture d'énergie - 21/05/2016

### Châtelet -

**Le Logis châteletain innove.** Avec l'aide de partenaires, il propose le Service Énergie-Logement. Objectif: lutter contre la précarité énergétique.



Sept ampoules électriques, de types différents mais toutes d'une même puissance, sont allumées. Un dispositif permet de visualiser directement leur consommation: de 5 à 40 watts. Jusqu'à huit fois moins! Et une économie pratiquement dans les mêmes proportions.

Cette installation est le support d'une des activités mises en place par le Service Énergie-Logement, implanté dans l'appartement 422 de la cité Chavepeyer, à Châtelet. L'initiative émane de la société de logement de service public Le Logis châteletain, qui, outre sa vocation première, entend aussi répondre aux besoins collectifs des occupants de ses 2 300 logements. L'énergie en est un.

*«20% des ménages belges sont en situation de précarité énergétique. La majeure partie parce qu'elle dépense trop pour l'énergie, le reste restreignant sa consommation»,* explique Dorothée Minot, référente sociale au Logis châteletain. La société de logement châteletaine n'y échappe pas: 83% des locataires sont en situation de précarité.

Certes, des mesures, nombreuses, existent, mais elles sont souvent difficiles à comprendre. D'où ce projet, baptisé Enerj'innove, qui a été soutenu par la Fondation Roi Baudouin à la suite d'un appel à projets. L'idée, c'est un lieu unique, central, facilement accessible à tous, qui permet à la population de trouver les informations relatives à l'énergie et à la manière de la consommer malin. Sans jamais culpabiliser, mais en intégrant les apports des habitants, précise Dorothée Minot.

Lieu unique, mais collaboration d'une diversité de partenaires qui, chacun dans leur domaine, apportent leurs compétences pour mieux cerner la problématique (lire l'encadré) et rendre le meilleur service possible.

### Étendre à la Wallonie?

Des animations et des permanences, gratuites, ont déjà été organisées depuis la création du service, en février.

Des permanences mensuelles permettent aux locataires de les aider et les éclairer pour toute difficulté liée à l'accès à l'énergie, par exemple la compréhension d'une facture, la possibilité de changer de fournisseur. D'autre part, des animations visent à aider les locataires à maîtriser leur consommation énergétique. La modification de comportements permet en effet de réaliser

des économies substantielles: le choix d'une ampoule n'en est qu'un exemple.

Jusqu'à présent, une septantaine d'habitants ont déjà pris part à ces activités. L'espoir est d'étendre le service à l'ensemble de la population. *«Et si cela fonctionne, poursuit Dorothée Minot, notre service, qui est une innovation dans le logement social wallon, pourrait peut-être être repris par les autres sociétés de logement de Wallonie.»*

Benoît WATTIER (L'Avenir)